

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2014

Présents : AILLOUD JOSETTE, HERNANDEZ NICOLAS, KLEYKENS LAETTIA, MARTINEZ ANTOINE, PEREZ ANNE, PILI AGNES, , VASSEUR CLAUDE, VAUTRIN JEAN, , LAGARDE PHILIPPE

Absents : HEINRICH SANDRA, LAVABRE CEDRIC, RODRIGUES ALINE, ROSSEL GUILLAUME GUILLETEAU SEBASTIEN (*procuration Agnes PILI*)

1- LOCATION DE TERRAINS COMMUNAUX: FIXATION DU LOYER AU 1^{ER} JANVIER 2015

Par délibération en date du 10 décembre 2014, le loyer d'un terrain communal destiné au pâturage de taureaux et situé au lieu-dit le Plan de Mounié avait été fixé à 1000 € par an. En fonction de la variation de l'indice de référence des loyers (+ 0,57 % entre le 2^{ème} trimestre 2013 et le 2^{ème} trimestre 2014), il est proposé de le porter à 1006 € par an à compter du 1^{er} janvier 2015. (+1,20 = 1005,70 €)

La délibération est adoptée à l'unanimité

2 - INDEMNITÉ DE CONSEIL AU TRÉSORIER

M. DELEVILLE, trésorier, a fait parvenir une proposition d'indemnité de conseil au receveur pour l'année 2014. Il est proposé de donner un avis favorable pour l'indemnité de M. DELEVILLE, pour un montant de 202,58 € au taux maximum pour la gestion 2014. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

La délibération est adoptée à l'unanimité

3 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2015 POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE SUITE AUX INONDATIONS.

Monsieur le Maire propose de présenter un dossier de demande de subvention pour des travaux de voiries communales suite aux dégradations causées par les inondations, travaux estimés à 80160 € HT.

Il propose pour ce projet de demander une aide la plus élevée possible au titre de la DETR, le solde étant assuré en autofinancement.

La délibération est adoptée à l'unanimité

4 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2014 POUR DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ÉCOLE.

Monsieur le Maire propose de présenter un dossier de demande de subvention pour des travaux d'extension de l'école suite à la future création d'une classe, travaux estimés à 558810 € HT.

Il propose pour ce projet de demander une aide la plus élevée possible au titre de la DETR, le solde étant assuré en autofinancement.

La délibération est adoptée à l'unanimité

5) - DEMANDE DE SUBVENTIONS A HERAULT ENERGIE POUR LE CHANGEMENT DES MENUISERIES DE L'ÉCOLE

Monsieur le Maire propose de présenter un dossier de demande de subvention pour changer les huisseries en bois des tous premiers bâtiments de l'école, travaux estimés à 21472,50 € HT.

Il propose pour ce projet de demander une aide la plus élevée possible au titre de la DETR, le solde étant assuré en autofinancement.

La délibération est adoptée à l'unanimité

6) - AVENANT AU CONTRAT D'ASSURANCE DU GROUPE C N P

Objet : nouvelles conditions tarifaires au 1^{er} janvier 2015

L'évolution de la sinistralité due aux absences pour raison de santé, constatée sur les deux derniers exercices au sein du département ramène CNP assurances à réviser, pour la prochaine échéance, les conditions d'assurances, afin d'assurer la pérennité des garanties accordées jusqu'au terme du marché.

Le taux global de cotisations est fixé à 5,85 %.

Adjonction d'une franchise pour le risque accident ou maladie imputable au service ou maladie professionnelle de 15 jours par arrêt.

La délibération est adoptée à l'unanimité

7) - CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES.

Objet : constitution de la commission d'évaluation des transferts de charges au sein de la communauté de communes du grand pic Saint-Loup. Désignation des délégués.

Cette commission est composée de membres des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant en ce qui concerne la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup où le Conseil de communauté a décidé que chaque commune dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Il est proposé en tant que membre titulaire Mr ANTOINE MARTINEZ, en tant que membre suppléant Mr Claude VASSEUR

La délibération est adoptée à l'unanimité